



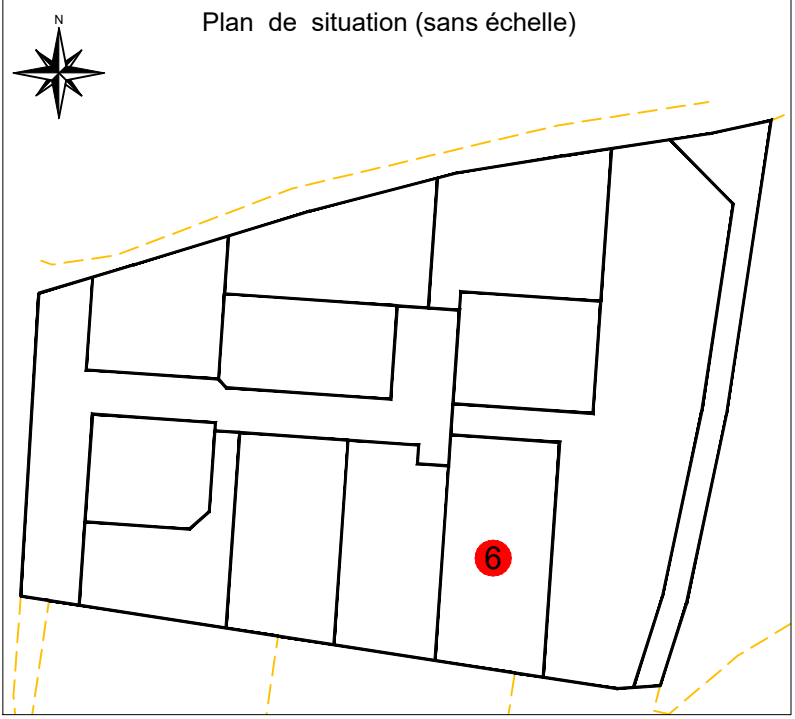
Lotisseur - Aménageur
 Tel: 02 97 38 48 66
 contact@urban-amenagement.fr

PLAN DE VENTE et DE BORNAGE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
 Commune de Pontivy
 Lotissement: 11 lots
 "Le Parc Azalée"

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
 - Il est conseillé à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot.

LOT N°: 6
 Superficie réelle : 647 m²
 Réf. Cadastre : Section AL n°524
 Surface de plancher : 300 m²

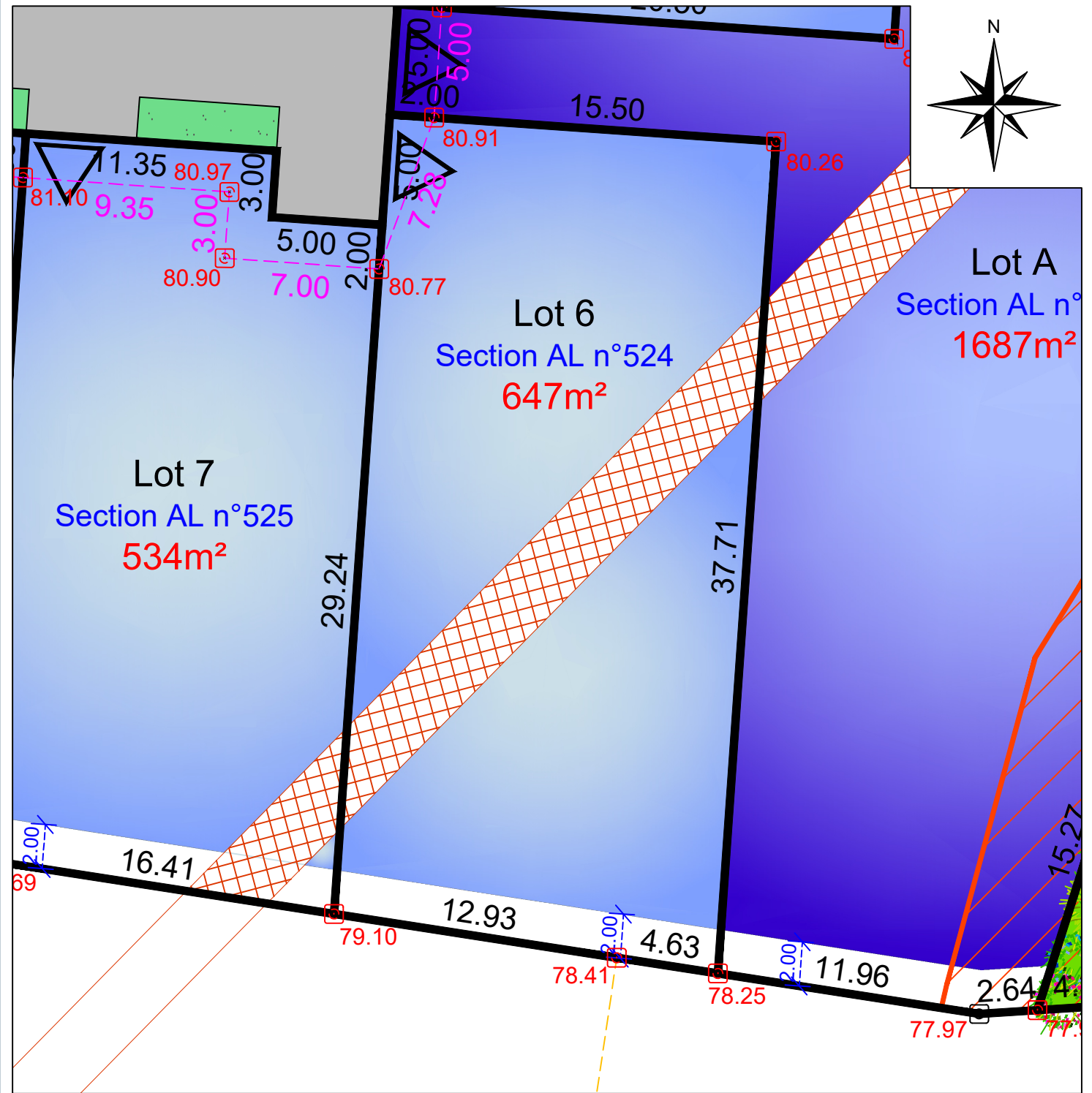


Signature du Géomètre-Expert + cachet:

SELAR NICOLAS ASSOCIÉS
 Géomètres-Experts • Urbaniste diplômé
 AGENCE DE PONTIVY
 32, rue du Caire
 56300 PONTIVY
 Tél : 02 97 25 57 04
 Email : pontivy@selar-nicolas.fr
 WWW.NICOLAS-ASSOCIES.COM

Plan de vente établi:
 Le 27 Mai 2026

Réf: P24-162



Résulte du bornage effectué AVANT TRAVAUX
 le 12 Mai 2026 (Conforme au plan de bornage et au document d'arpentage)

Echelle: 1/250

Légende du plan de composition en 3D		Accès préconisé (obligation aux acquéreurs de réaliser 2 places de stationnement dont 1 place de stationnement extérieure au minimum sur le terrain d'assiette de la construction)	Légende bornage
	Lot		
	Voiie		
	Placette		
	Chemin piéton		
	Stationnement		
	Espace vert		
	Noue paysagère		
	Arbre / Arbuste (position indicative)		
	Talus planté		
	Servitude de passage pour la Fibre Optique		
	Recul de la R. D. n°191		
	Zone constructible (Lots libre)		
	Macro-lot (4 Logements)		
	Zone non constructible (Lots libres) (marge de recul de 20 m de l'axe de la RD n°191)		
	Zone humide		
	Zone tampon en retrait de la zone humide (10 m) non constructible		
	Hauteur limite (3,50 m sur la limite séparative)		
	Accès imposé (obligation aux acquéreurs de réaliser 2 places de stationnement dont 1 place de stationnement extérieure au minimum sur le terrain d'assiette de la construction)		